

## CONSEIL D'ADMINISTRATION / PRÉSIDENTICE

### Biographie du président

*Le président de l'association Talents du Numérique est élu par le Conseil d'Administration pour un mandat de deux ans. Il est alternativement choisi parmi les membres du collège Établissements d'enseignement supérieur et parmi les membres du collège Entreprises. Frédéric Dufaux est issu du second. Membre du bureau de l'association dont il était le secrétaire et co-président de la commission e-Compétences lors de la précédente mandature, il a été élu président le 28 mars 2018. Il succède à Yves Poilane, directeur de Télécom ParisTech, aujourd'hui vice-président.*



©Droits Réservés

#### FRÉDÉRIC DUFAUX

Diplômé de l'ENSI Caen en Intelligence Artificielle, titulaire d'un MBA de l'IAE Basse-Normandie et d'un DESS Télécom, Frédéric Dufaux débute son parcours professionnel chez Steria Conseil et évolue en tant que Directeur du Département Télécom. Il devient ensuite Directeur du Développement Commercial Services Zone Europe-Moyen Orient-Afrique dans la division Services chez Alcatel (devenu Alcatel-Lucent France). Dès 2008, il occupe la fonction de Directeur Commercial du segment de marché Industries Stratégiques en France. En 2012, il rejoint de nouveau le Groupe Steria en tant que Directeur Exécutif du secteur Utilities, Telecom et Services de Steria France, avant de prendre la responsabilité en 2015 de la BU Energie et Utilities au sein de Sopra-Steria France.

En septembre 2017, Frédéric Dufaux est nommé Directeur Général Adjoint de Docapost, société de la Branche Numérique du Groupe La Poste, spécialiste des solutions de gestion des échanges professionnels de documents. Membre du Comité de Direction, il a, sous sa responsabilité, la Direction Commerciale, la BU Digital Platform ainsi que les équipes en charge du business développement et de l'innovation dans le secteur de la santé.

Très impliqué dans l'association Talents du Numérique depuis plusieurs années, Frédéric Dufaux en co-présidait jusqu'alors la commission e-Compétences. La mission de cette instance est de préparer les établissements de formations et entreprises à faire face à l'évolution des besoins en compétences du marché. En 2017 et 2018, elle a ainsi partagé et partagera ses recommandations concernant l'impact, sur les formations et métiers, du déploiement dans l'économie des technologies liées à la Blockchain, à l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou l'IoT.